

14 ^e législature		
Question n° : 74687	de M. Jean-Pierre Blazy (Socialiste, républicain et citoyen - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > médicaments	Analyse > ruptures de stocks. conséquences
Question publiée au JO le : 24/02/2015 page : 1241		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les nombreuses pénuries de médicaments vitaux dans les pharmacies. Selon l'agence nationale de sécurité du médicament, le nombre de ruptures de stocks de médicaments vitaux ou ceux pour lesquels il existe une forte perte de chance pour les patients a bondi de 44 en 2008 à 324 en 2013. Alors qu'un comité de suivi a été mis en place en 2010 pour tenter de régler le problème, celui-ci s'accroît. Il semblerait que les délocalisations des industries pharmaceutiques dans des pays à bas coûts de production soient responsables des pénuries en raison des problèmes d'approvisionnement, de qualité ou de traçabilité mais aussi de la plus grande facilité qu'ont les laboratoires à abandonner la production de certains produits moins rentables. Les autorités ont pourtant des moyens de pression sur les laboratoires à travers les prix fixés ou le remboursement consenti. Certes, la prochaine loi de santé prévoit que les laboratoires publient une liste de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur sur des critères définis par décret, que les grossistes devront avoir satisfait la demande nationale avant d'exporter ces produits indispensables et que les fabricants devront établir des plans de gestion et de pénurie. Mais le Leem, qui représente les entreprises du médicament, indique lui-même que le problème de pénurie ne pourra pas être réglé avec un dispositif législatif. Il aimerait donc savoir ce qu'elle pense de l'idée évoquée par le précédent ministre de l'économie de relocaliser des usines de production de médicaments en France pour mettre fin aux pénuries et comment le Gouvernement pourrait-il encourager cette évolution.